

Règlement du "Vide ta chambre" du 22 novembre 2026

salle MAGAUD / 8 rue du Moulin 85170 Dompierre sur Yon

Association organisatrice: Espac'Yon de Dompierre sur Yon

30
exposants

Inscription à faire sur la plateforme HelloAsso, sur la page
centre socioculturel Espac'yon, campagne VTC 26

L'arrivée des exposants se fera entre 7h et 8h30.

Le tarif de l'emplacement est de 4€ pour les adhérents* à Espac'Yon et de 6€ pour les non adhérents.

1 emplacement = table de 2m*1m + chaise

Afin de permettre à un maximum de personnes de participer, limitation à 2 emplacements par exposant. Les emplacements seront attribués à l'initiative des organisateurs (dans la limite des places disponibles). 30 exposants max.

NB: Possibilité d'exposer au devant de son emplacement en respectant la libre circulation des personnes.

Horaire d'ouverture à la vente : 9h à 14h

- L'organisateur se réserve le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure. Les frais d'inscription seront entièrement remboursés. Aucune réclamation, indemnisation ou compensation ne pourra être réclamée par l'exposant s'il ne se présente pas à la manifestation.
- L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable en cas de perte, vol ou autres détériorations.
- Chaque vendeur est responsable de son stand, de la provenance et de l'acheminement de ses articles sur le lieu de vente, de la détermination de leur prix, de l'aménagement et du rangement de son stand. Merci de ramener vos déchets et emballages.
- Merci de respecter le principe et la nature de la vente des objets cités (jeux, jouets enfants et vêtements enfants)

Clôture des inscriptions le vendredi 13 novembre 2026

Déclare sur l'honneur :

- ☐ ne pas être commerçant
- ☐ vendre des objets personnels et usagés (article L310-2 du code du commerce)
- ☐ ne pas avoir participé à plus d'une seule autre vente de même nature dans l'année (article L 321-9 du code pénal)
- ☐ avoir pris connaissance du règlement de la manifestation

Tout exposant ne respectant pas cette réglementation sera prié de quitter les lieux sans qu'il puisse réclamer le remboursement de sa réservation.

Fait àle...../...../.....

Signature

J'accepte que des photos ou vidéos prises pendant la manifestation soient utilisées à des fins de communication. ☐ OUI ☐ NON

Les enfants pourront tenir un stand à la condition d'être sous la responsabilité déclarée d'un adulte.

*à jour de sa cotisation au moment de l'inscription